

**COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 14 DECEMBRE 2023 à 19 H 30 en mairie**

Présents : Georges THOMAS, Frédéric CHAUX, Lucie IMBERT, Baptiste BON, Madeleine CHATEAU, Hubert REBOURG, Pierre FOREST, Philippe GREGOIRE, Catherine BERTHERAT, Stéphanie LUAIRE, Arnaud VASSAL, Anne-Laure SEUX, Odile MASSON

Absents excusés : Christiane ROCHEDIX, Odile MASSON

Absents non excusés : /

Secrétaire de séance : Madeleine CHATEAU

Pouvoirs :

Mandants Mandataires

Christiane ROCHEDIX Odile MASSON

Nombre de conseillers en exercice : 14

Nombre de conseillers votants : 14

Date de convocation : 8 décembre 2023

2 – PROJETS INVESTISSEMENTS :

Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions pour :

- Insonorisation de la salle du Conseil **A l'unanimité**
- Jeux enfants au jardin public **A l'unanimité**
- Pompes à chaleur individuelles à l'école **A l'unanimité**

Projets :

- La citerne de récupération d'eau au local technique (il vaudrait mieux profiter des pluies et de la neige avant le printemps) : 8 806,59 € HT.

Contre 1 (Catherine BERTHERAT)

Pour 13

- Les jeux d'enfants (pour les installer au plus tôt avant le printemps) : 6 321,28 € HT

A l'unanimité

Refus de deux projets qui ne font pas l'objet de demandes de subvention, mais qu'il pourrait être intéressant de réaliser :

- Mobilier salle du Conseil : **Refusé, Monsieur le Maire charge la commission bâtiments communaux se charge de l'affaire.**
- Sauvegarde informatique externe : **Refusé, Monsieur le Maire doit demander les coups d'hébergement et affiner le devis.**

3 – PLAN VELO ET MARCHÉ :

Mis en place par le gouvernement : « L'objectif est d'accélérer la pratique du vélo et de permettre aux collectivités de se doter des infrastructures nécessaires. Le vélo doit être accessible à tous, à tous âges en en tous lieux ... ».

Le Conseil décide d'adhérer à ce plan. Les Commissions Voirie et Aménagement du village s'en saisiront.

A l'unanimité

6 – RECTIFICATIF A LA DM N°1 :

Il s'agit d'une écriture administrative entre comptes pour équilibrage et permettre le paiement des emprunts de fin d'année.

A l'unanimité

20h33 : SUSPENSION DE SEANCE

20h42 : REPRISE

8 – CONVENTION AVEC LE DEPARTEMENT POUR LA BIBLIOTHEQUE :

Approbation de la convention avec le Département de la Loire pour la mise en œuvre une politique de lecture publique visant le développement social et culturel de la population et l'accès de tous les Ligériens aux services d'une bibliothèque.

A l'unanimité

9 – MARCHE DE NOEL :

Approbation de la modification du règlement de la salle des fêtes pour permettre au comité des fêtes d'organiser le marché de Noël à la salle des fêtes.

A l'unanimité

14 – DEFIBRILLATEUR :

Approbation d'acheter et installer un défibrillateur au stade de football. Achat 1200 € et entretien 130€/an

A l'unanimité

21h14 SUSPENSION DE SEANCE

21h20 : REPRISE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30